



Actualités OFS

15 Education et science

Neuchâtel, février 2009

De la haute école à la vie active

Premiers résultats de l'enquête 2007 auprès des personnes nouvellement diplômées

Renseignements:

Alain Weiss, OFS, Section Systèmes d'éducation, tél.: +41 32 713 68 21

E-mail: Alain.Weiss@bfs.admin.ch

N° de commande: 501-0900

1 Introduction

La politique des hautes écoles en Suisse est actuellement marquée par les bouleversements engendrés par la réforme de Bologne et l'introduction des cursus d'études échelonnés. L'employabilité des personnes diplômées (employability) est ici au centre des discussions, notamment en ce qui concerne les titulaires d'un bachelor de la première heure. Le passage des hautes écoles au marché du travail et les premières années d'activité professionnelle sont des indicateurs importants pour évaluer le niveau de qualifications acquis dans les hautes écoles. Les indications relatives aux facteurs influençant ce passage constituent de précieuses informations pour les décideurs politiques et les futurs étudiants et étudiantes, puisqu'elles montrent les possibilités offertes par les domaines d'études et les branches de l'économie ainsi que leurs limites. Ceci ne concerne pas uniquement le nouveau cursus de bachelor, mais également les autres types de diplômes.

Le présent rapport décrit la situation professionnelle des personnes diplômées d'une haute école un an environ après la fin de leurs études et donne un aperçu du passage de la formation tertiaire au monde du travail.

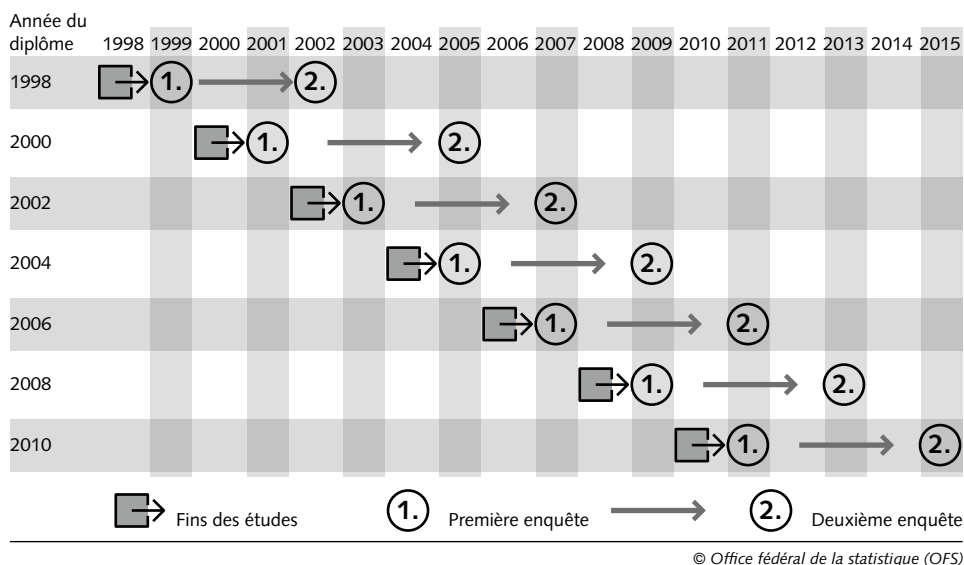
Il se compose de deux parties qui portent chacune sur des populations différentes de diplômés et de diplômées. Le chapitre 2 traite de l'entrée sur le marché du travail des personnes qui ont obtenu, en 2006, une licence, un examen d'Etat, un master ou un diplôme dans une haute école universitaire (HEU) ou une haute école spécialisée (HES) de Suisse. Il s'intéresse en particulier à trois indicateurs: le taux d'entrée dans la vie professionnelle, le taux de sans-emploi et le revenu des jeunes diplômés et diplômées des HEU et des HES.

Le chapitre 3 concerne les personnes qui, en 2006, ont obtenu un bachelor dans une HEU de Suisse. Il examine dans quelle mesure et avec quel succès ces personnes entrent dans le monde du travail et respectivement dans quelle mesure et pourquoi elles préfèrent continuer leurs études au degré master. L'analyse a montré que la majorité des titulaires d'un bachelor diplômés en 2006 s'est orientée vers des études de deuxième cycle de niveau master alors que moins de 10% ont fait leur entrée sur le marché du travail.

1.1 Les données

L'enquête suisse auprès des personnes diplômées des hautes écoles est réalisée auprès des personnes titulaires d'un diplôme d'une HEU depuis 1977, d'une école spécialisée supérieure depuis 1993 et d'une HES depuis 2001. Cette enquête, consacrée au passage entre la haute école et la vie active, a lieu tous les deux ans. Il s'agit d'une enquête exhaustive, qui est menée auprès de toutes les personnes qui ont fini leurs études avec succès dans une haute école de Suisse (bachelor, master, licence, diplôme, examen d'Etat ou doctorat) durant l'année précédant l'enquête. Des enquêtes longitudinales sont effectuées depuis 2002, dans lesquelles les personnes ayant participé à la première enquête sont interrogées une deuxième fois, quatre à cinq ans après l'obtention de leur diplôme. Le graphique G1 présente la conception de l'enquête.

Conception de l'enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles G 1



1.2 Méthodes

Le présent rapport contient les premières analyses des données concernant la cohorte des personnes diplômées en 2006 qui ont été interrogées une première fois en 2007. En tout, 28'478 personnes ont été sollicitées. Ont participé à l'enquête 3111 nouveaux titulaires d'un bachelors d'une HEU, 6424 personnes ayant obtenu dans une HEU une licence, un examen d'Etat, un master ou un diplôme, 1217 personnes ayant décroché un doctorat¹ et 6080 personnes diplômées d'une HES. Le tableau T1* présente les taux de participation selon le type de titre obtenu.

Les informations du SIUS (Système d'information universitaire suisse) ont à nouveau pu être utilisées pour pondérer les données recueillies. Des données pertinentes et statistiquement fiables sont ainsi disponibles, même à un degré de précision élevé. Les résultats présentés dans ce rapport sont purement descriptifs. Les phénomènes décrits ne permettent donc pas de rendre compte de la réalité dans toute sa complexité. Le but de ce rapport est de donner un premier aperçu de la situation de l'emploi des personnes récemment diplômées d'une haute école un an après la fin de leurs études.

T1* Personnes interrogées selon le type de haute école et le niveau de diplôme

| | HEU | | | HES | Total |
|------------------------------|----------|---|----------|-----------------|--------|
| | Bachelor | Licence, examen d'Etat, Master, diplôme | Doctorat | Diplôme, master | |
| Univers de base ¹ | 4 931 | 10 748 | 2 427 | 10 372 | 28 478 |
| Participants effectifs | 3 111 | 6 424 | 1 217 | 6 080 | 16 832 |
| Taux de réponse | 63,1% | 59,8% | 50,1% | 58,6% | 59,1% |
| Part au total | 18,5% | 38,2% | 7,2% | 36,1% | 100% |

¹ Sans les pertes neutres: pas d'adresse valable connue, n'appartient pas au groupe-cible, décédé

¹ Les 1217 titulaires d'un doctorat qui ont participé à l'enquête ne sont pas pris en compte dans la présente publication.

2 Degré d'études licence, examen d'Etat, master ou diplôme

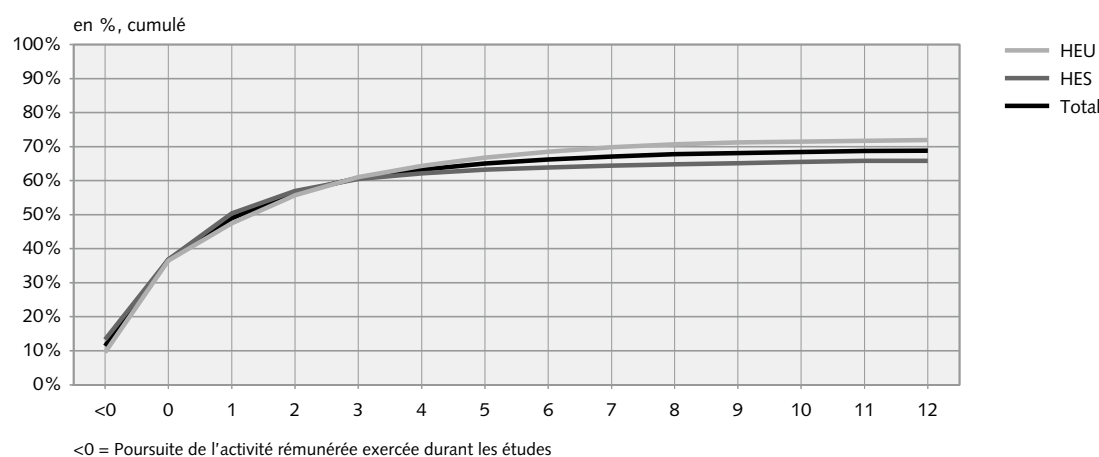
2.1 Taux d'entrée dans la vie professionnelle

Le taux d'entrée dans la vie professionnelle renseigne sur la durée de la période comprise entre l'obtention d'un titre HEU ou HES et l'exercice d'une activité correspondant à la formation. Le taux d'entrée dans la vie professionnelle représente la part des personnes récemment diplômées HEU ou HES qui occupent un poste nécessitant au moins une formation d'une haute école, par rapport à l'ensemble des personnes ayant récemment obtenu un titre HEU ou HES. A la différence du taux d'activité, qui présente le taux de diplômés et diplômées actifs par rapport à la population totale des diplômés et diplômées (actifs occupés et à la recherche d'un emploi), le taux d'entrée dans la vie professionnelle comporte, en plus, une composante qualitative.

Environ 60% des personnes ayant obtenu une licence, un examen d'Etat, un master ou un diplôme en 2006 ont trouvé un emploi qualifié au bout de trois mois. Sur cette période, les taux d'entrée dans la vie professionnelle varient très peu d'un type de haute école à l'autre. Six mois après la fin des études, 69% des personnes diplômées d'une HEU ont trouvé un emploi qualifié, contre 64% de celles sortant d'une HES. Au bout d'un an, les taux correspondants sont respectivement de 72% et 66%. Au-delà d'un an après la fin des études, le taux d'entrée dans la vie professionnelle n'évolue guère quel que soit le type de haute école considéré (cf. graphique G2).

Taux d'entrée dans la vie professionnelle selon le type de haute école et le nombre de mois après l'examen, année de diplôme en 2006

G 2



© Office fédéral de la statistique (OFS)

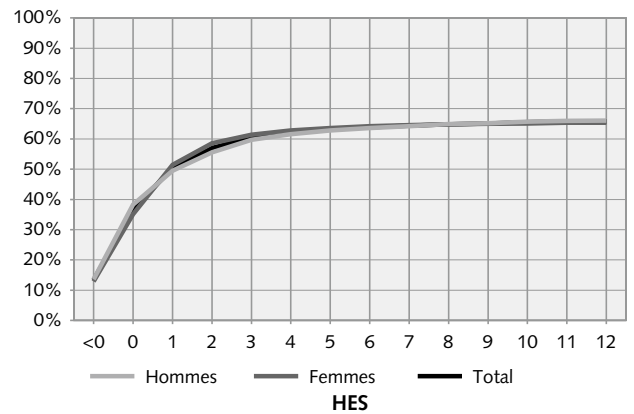
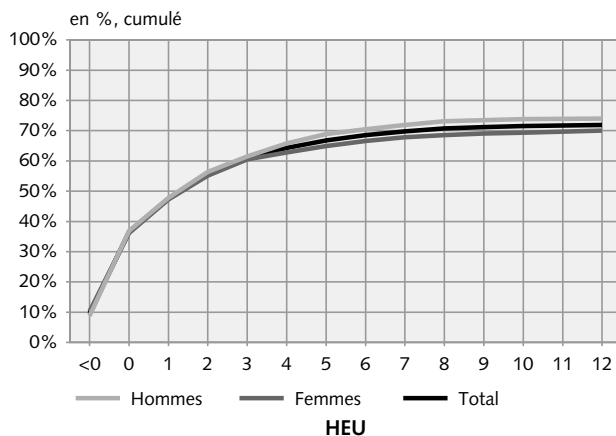
Dans l'ensemble, les taux d'entrée dans la vie professionnelle varient peu entre les sexes. Les hommes ont tendance à trouver un peu plus facilement un emploi qualifié que les femmes (cf. graphique G3). Les différences entre les sexes sont nettement plus marquées parmi les personnes diplômées d'une HEU (4,0 points 12 mois après la fin des études) que chez celles sortant d'une HES (0,7 point 12 mois après la fin des études).

L'évolution des taux d'entrée dans la vie professionnelle a légèrement changé entre les trois dernières cohortes (personnes diplômées en 2002, en 2004 ou en 2006). Elle est toutefois comparable pour les deux types de haute école (cf. graphique G4). Les personnes diplômées en 2006 trouvent plus souvent et plus rapidement un emploi qualifié que celles qui ont terminé leurs études en 2002 ou en 2004. La part des personnes qui exercent une activité professionnelle qualifiée trois mois après la fin de leurs études est de 50% en 2002, de 51% en 2004 et de 61% en 2006 pour les diplômés et diplômées d'une HEU, et de 53% en 2002, de 54% en 2004 et de 61% en 2006 pour ceux et celles diplômés d'une HES.

Un an après la fin des études, la situation est différente: qu'elles aient étudié dans une HEU ou une HES, les personnes diplômées en 2006 font état de taux d'entrée dans la vie professionnelle plus bas que celles diplômées en 2002, mais plus élevés que celles diplômées en 2004.

Taux d'entrée dans la vie professionnelle selon le type de haute école, le sexe et le nombre de mois après l'examen, année de diplôme en 2006

G 3

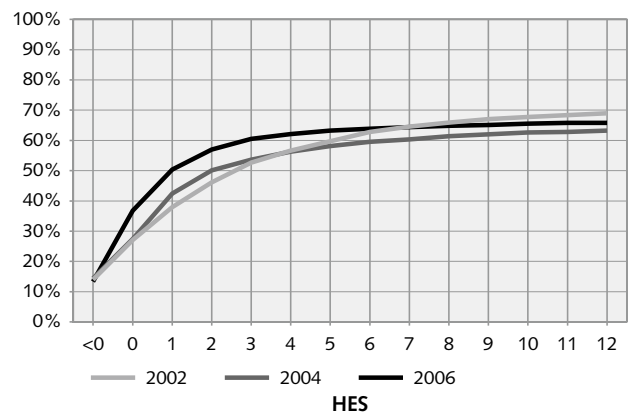
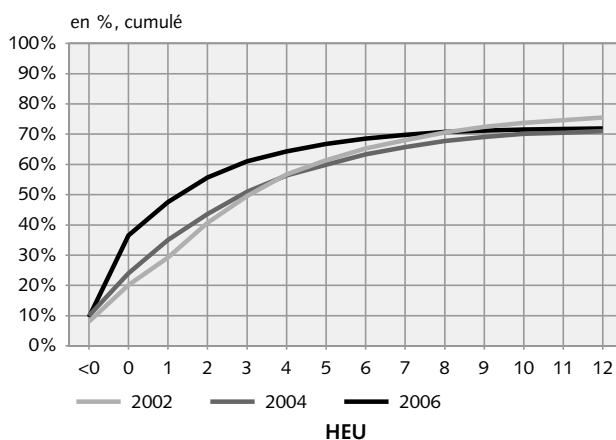


<0 = Poursuite de l'activité rémunérée exercée durant les études

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Taux d'entrée dans la vie professionnelle selon le type de haute école et le nombre de mois après l'examen, années de diplôme 2002, 2004 et 2006

G 4



<0 = Poursuite de l'activité rémunérée exercée durant les études

© Office fédéral de la statistique (OFS)

Le taux d'entrée dans la vie professionnelle varie très fortement en fonction des connaissances spécialisées acquises, c'est-à-dire du domaine d'études choisi (cf. tableau A1 en annexe). Les personnes diplômées en Médecine et pharmacie, en Droit et en Sciences techniques trouvent rapidement un emploi adéquat: six mois après la fin des études, les taux d'entrée dans la vie professionnelle étaient respectivement de 88%, de 79% et de 77%. Les personnes diplômées en Sciences humaines et sociales en revanche doivent attendre nettement plus longtemps: six mois après la fin de leurs études, 53% d'entre elles seulement avaient trouvé un emploi qualifié.

Dans le domaine des HES, les taux d'entrée dans la vie professionnelle six mois après la fin des études sont les plus élevés pour les personnes diplômées dans les domaines de la Formation des enseignants (81%), de l'Architecture, la construction et la planification (76%) ainsi que dans celui de la Technique et des technologies de l'information (71%). A l'inverse, la part des personnes occupant un emploi qualifié six mois après l'obtention d'un diplôme en Agriculture et sylviculture ou en Design est respectivement de 31% et de 33% seulement. Ces proportions n'évoluent que peu au fil du temps.

Les écarts parfois très marqués entre les disciplines étudiées s'expliquent principalement par le fait que certains domaines d'études tels que la médecine, le droit et les professions techniques préparent à des activités très spécifiques et que les voies d'accès au monde du travail sont institutionnalisées. Le domaine d'activité dans lequel les personnes diplômées en Sciences humaines et sociales sont susceptibles d'exercer une activité professionnelle est, en revanche, nettement moins clairement défini.

Le taux d'entrée dans la vie professionnelle s'obtient en divisant le nombre de personnes diplômées qui, X mois après la fin de leurs études, occupent un emploi qualifié (nécessitant au moins un diplôme d'une haute école) par le nombre des personnes récemment diplômées qui exercent une activité professionnelle ou qui cherchent un emploi.

Cet indicateur est établi sur la base des réponses aux questions suivantes posées dans le document d'enquête:

1. «Un diplôme d'une haute école était-il exigé par votre employeur actuel pour votre activité principale?» avec les catégories de réponses suivantes:
 - «Oui, dans ma branche d'études uniquement»,
 - «Oui, dans des branches voisines également.»
2. «Avez-vous cherché à exercer une activité rémunérée après vos études?» avec les possibilités de réponse suivantes:
 - «Oui, avant la fin de mes études, XX mois durant»,
 - «Oui, après la fin de mes études, xx mois durant».

2.2 Taux de sans-emploi

Le taux de sans-emploi des personnes titulaires d'une licence, d'un examen d'Etat, d'un master ou d'un diplôme a continué de baisser pour les personnes diplômées en 2006 d'une haute école suisse. Il a perdu environ un point depuis la dernière année d'enquête et se situe à 3,9% (cf. graphique G5). Cette valeur s'inscrit dans la tendance observée au fil du temps. L'évolution du taux de sans-emploi est en effet comparable à celle d'il y a dix ans: pendant la période sous revue, le taux de sans-emploi le plus élevé (8,3%) a été enregistré pour la cohorte de 1992. Durant les années suivantes, le taux de sans-emploi a diminué légèrement jusqu'à atteindre son point le plus bas (1,7%) en 2000. Une forte hausse a été observée ensuite en 2002 (7,1%), suivie d'un recul graduel.

- Sont considérées comme **sans emploi** toutes les personnes
- qui n'étaient pas actives occupées dans la semaine précédant l'enquête,
 - qui ont cherché un emploi au cours des quatre semaines précédentes et
 - qui étaient disponibles pour travailler.

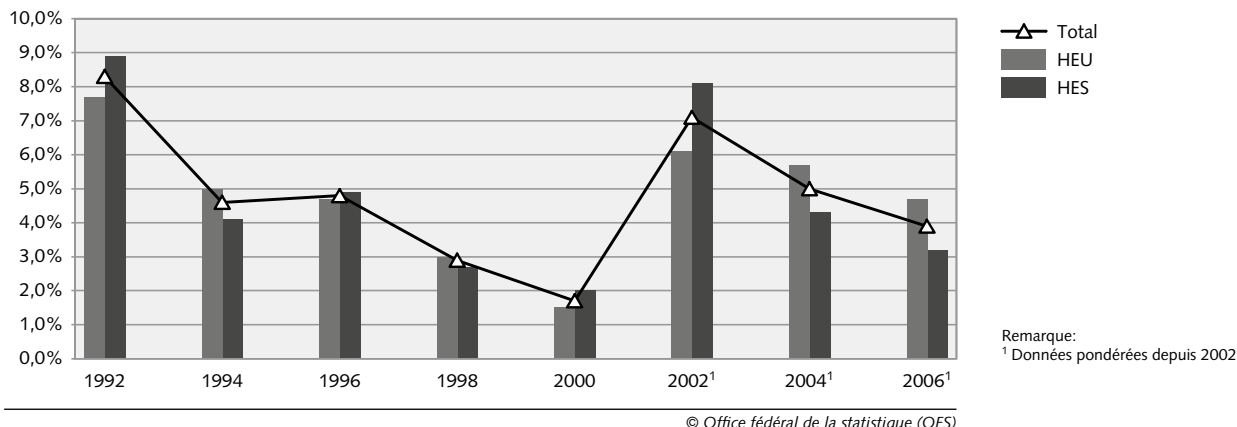
Les **personnes actives** comprennent les personnes actives occupées et les personnes sans emploi.

Taux de sans-emploi = nombre de sans-emploi/nombre d'actifs parmi les personnes diplômées interrogées.

Cette légère amélioration a profité dans la même mesure aux personnes diplômées d'une HEU qu'à celles diplômées d'une HES, d'après les résultats de la dernière enquête. En d'autres termes, le taux de sans-emploi a diminué dans les mêmes proportions entre 2004 et 2006 pour les personnes nouvellement diplômées d'une HEU que pour celles sortant d'une HES. L'écart du taux de sans-emploi entre les deux types de haute école s'est par conséquent maintenu, de sorte que le passage à la vie professionnelle reste plus aisé pour les personnes diplômées d'une HES que pour les titulaires d'un diplôme universitaire. Un an après la fin des études, les premières ont un taux de sans-emploi de 3,2%, soit d'un point et demi plus bas que celui des personnes ayant obtenu un titre universitaire.

Taux de sans-emploi selon le type de haute école, années de diplôme de 1992 à 2006

G 5



Mais le taux de sans-emploi varie aussi entre les sexes: Une année après l'obtention du diplôme, les hommes (3,5%) sont moins souvent sans-emploi que les femmes (4,3%). Cette différence s'explique essentiellement par le taux élevé de sans-emploi observé chez les femmes diplômées d'une HEU (femmes 5,3% hommes 4,0%). Par contre, aucune différence entre les sexes ne ressort à ce niveau chez les personnes diplômées d'une HES (femmes 3,1% hommes 3,2%) (cf. graphique G6).

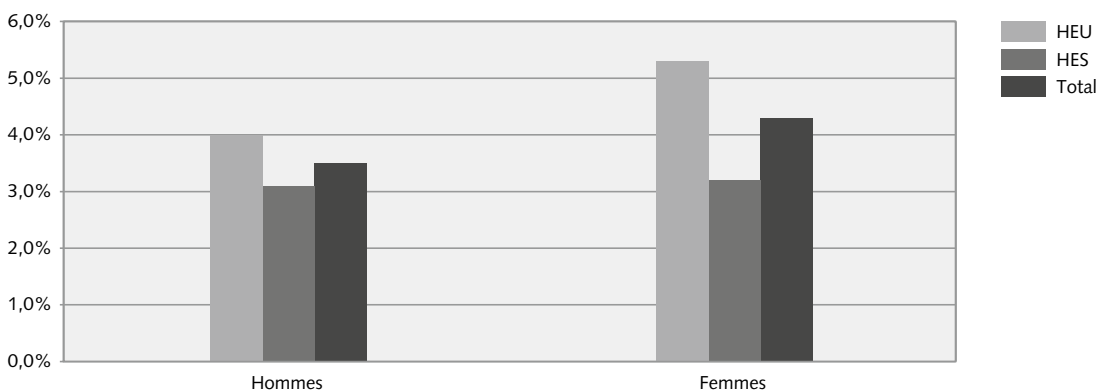
Chez les diplômés et diplômées d'une HEU, la différence observée entre le taux de sans-emploi des hommes et celui des femmes est principalement imputable à des préférences distinctes dans le choix des filières d'études. En effet, une observation plus attentive montre que l'écart entre les sexes est essentiellement imputable aux personnes issues des Sciences humaines et sociales. D'une part, ce groupe de domaines d'études est très prisé (il regroupe environ 35% des titulaires d'un diplôme

HEU). D'autre part, il compte une part importante de femmes (70%). Le champ professionnel de ce groupe de domaine d'études n'étant pas strictement défini, il n'est pas étonnant qu'un an après la fin des études, le taux de sans-emploi des personnes qui en sont issues soit comparativement élevé (7,9%) indépendamment du sexe des personnes concernées. A l'inverse, le taux de sans-emploi extrêmement bas des personnes diplômées en Médecine et pharmacie (0,7%) s'explique par le fait que le début de leur carrière est prédéfini par une spécialisation sur le marché du travail.

Dans le cas des personnes diplômées d'une HES, les taux de sans-emploi sont les plus bas parmi les titulaires d'un diplôme en Architecture, construction et planification (0,8%), dans le domaine de la Santé (0,5%) et dans celui de la Formation des enseignants (1,7%). En revanche, les diplômés et diplômées en Chimie et life sciences ou en Design ont une probabilité plus élevée (10% environ) de

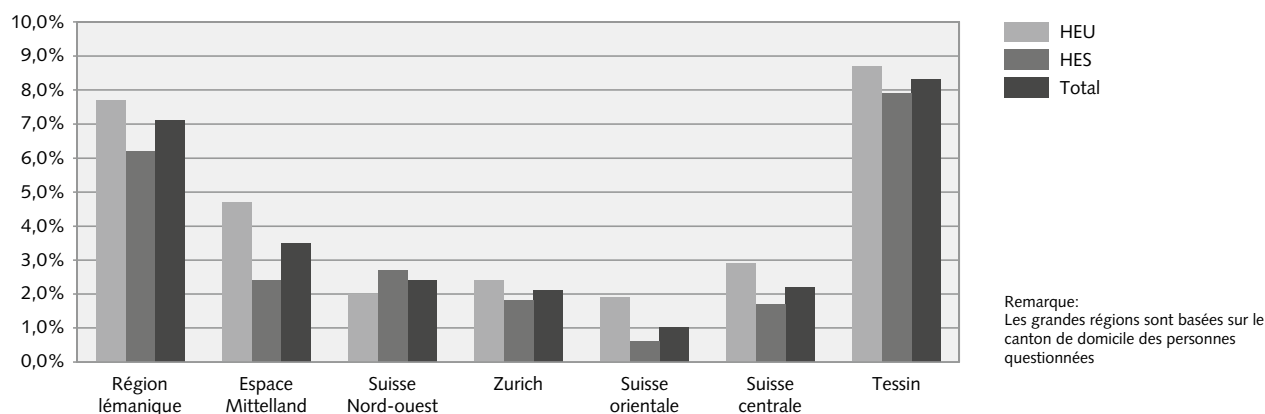
Taux de sans-emploi selon le sexe et le type de haute écoles, année de diplôme 2006

G 6



Taux de sans-emploi selon la grande région, année de diplôme 2006

G 7



© Office fédéral de la statistique (OFS)

rester sans emploi un an après leurs études (cf. tableau A2 en annexe). Le taux de sans-emploi des personnes récemment diplômées varie par ailleurs de manière parfois importante d'une grande région à l'autre. Il est particulièrement élevé au Tessin et dans la Région lémanique (respectivement 8,3% et 7,1%), alors qu'il est le plus bas à l'échelle nationale en Suisse orientale, avec 1,0% (cf. graphique G7).

2.3 Revenu

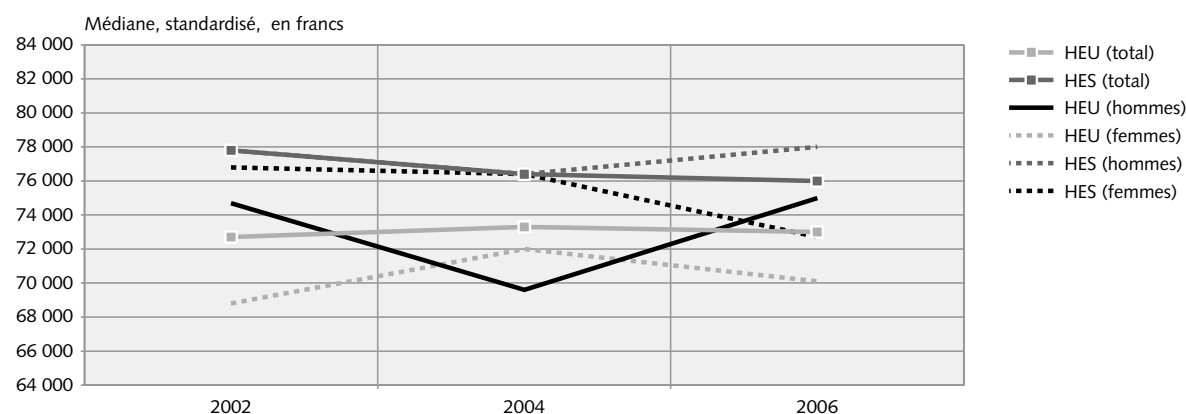
En général, les diplômés et diplômées 2006 des HES perçoivent un revenu annuel brut médian supérieur à leurs collègues diplômés la même année dans une HEU (76'000 francs contre 73'000 francs). Cette différence, qui s'observe également dans les cohortes de personnes

diplômées précédemment, cache des effets spécifiquement catégoriels. D'une part, les titulaires d'un diplôme dans une haute école spécialisée bénéficient souvent déjà d'une expérience professionnelle antérieure à leurs études ou ont la possibilité de développer cette expérience durant leur formation (études en cours d'emploi), ce qui influence à la hausse la détermination du salaire après l'obtention de leur titre. D'autre part, une personne diplômée HEU sur trois commence sa carrière par un poste de stagiaire, d'assistant, de doctorant ou de bénévole, statuts professionnels peu ou pas lucratifs (cf. graphique G8).

La comparaison des différentes cohortes (de 2000 à 2006) montre une légère baisse générale du revenu brut médian des diplômés et diplômées au fil du temps. Alors que la tendance à la baisse est régulière dans les HES, le revenu reste relativement stable au sein des HEU.

Revenu annuel brut des personnes diplômées selon le type de haute école, années de diplôme 2002, 2004 et 2006

G 8



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Le **revenu** présenté est le revenu brut annuel des diplômés et diplômées une année après la fin de leurs études. Il est estimé globalement à partir des informations fournies par les personnes diplômées elles-mêmes.

Le revenu standardisé pour une activité principale correspond au salaire d'une activité professionnelle à plein temps. 0,5% des valeurs supérieures et inférieures ont été considérées comme aberrantes et ne sont pas prises en compte dans les exploitations.

Le revenu présenté correspond à la médiane et est basé sur les réponses aux questions suivantes posées dans le questionnaire de l'enquête:

- Quel est le revenu brut de votre activité principale? (13^e salaire et gratifications contractuelles y compris)
- Quel est votre taux d'occupation?

Médiane

Pour obtenir la valeur médiane, celle observée au quartile inférieur ou celle observée au quartile supérieur, il faut au préalable classer les données dans l'ordre croissant.

Pour obtenir la médiane, il faut scinder l'ensemble des occurrences en deux groupes égaux. La valeur médiane est celle qui se situe entre la valeur de la dernière occurrence de la première moitié et la valeur de la première occurrence de la seconde moitié.

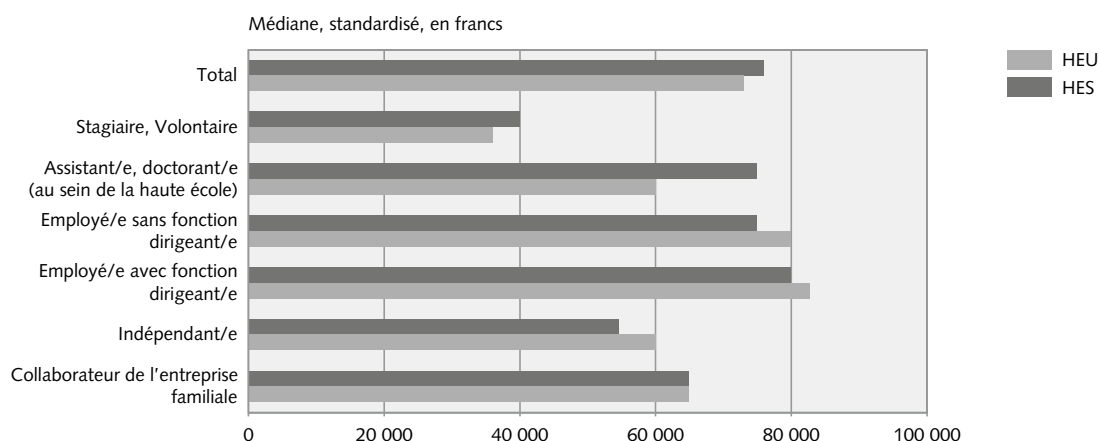
Le revenu brut médian des personnes diplômées affiche des disparités substantielles selon le critère du sexe, les particularités des domaines d'études et les différents statuts professionnels.

D'une manière générale, le revenu des hommes est supérieur à celui des femmes (75'000 francs contre 70'100 francs chez les diplômés et diplômées HEU; 78'000 francs contre 72'700 francs chez les diplômés et diplômées HES). Cette inégalité salariale, observable dans les cohortes précédentes également, doit cependant être analysée avec précaution car plusieurs facteurs individuels, comme la formation, le statut professionnel et le secteur d'occupation notamment, ont une influence directe sur le revenu². Deux tendances principales peuvent expliquer en partie le salaire plus modeste des femmes: ces dernières occupent plus fréquemment des postes qui ne sont pas en adéquation avec leur niveau de formation; les femmes sont également mieux représentées que leurs collègues masculins dans des branches d'activité moins bien rétribuées. Le critère du sexe ne peut donc expliquer à lui seul les différences observées entre les revenus des hommes et des femmes.

Le statut professionnel et le type de domaines d'études influencent directement l'importance du revenu. Le revenu selon le statut professionnel respecte une certaine logique puisqu'il augmente en fonction de la responsabilité requise par l'activité professionnelle. A noter toutefois que le statut d'indépendant affiche un revenu annuel brut médian en dessous de la médiane de toutes les personnes diplômées (cf. graphique G9).

Revenu annuel brut des personnes diplômées selon le type de haute école et le statut professionnel, année de diplôme 2006

G 9



© Office fédéral de la statistique (OFS)

² Les propos tenus ici sont confirmés par une étude menée à l'OFS spécifiquement consacrée à cette question. Cf. Gleiches Studium – gleicher Lohn ? Geschlechtsspezifische Einkommensanalysen der Schweizer Hochschulabsolventenbefragung 2003, OFS, Neuchâtel (2006).

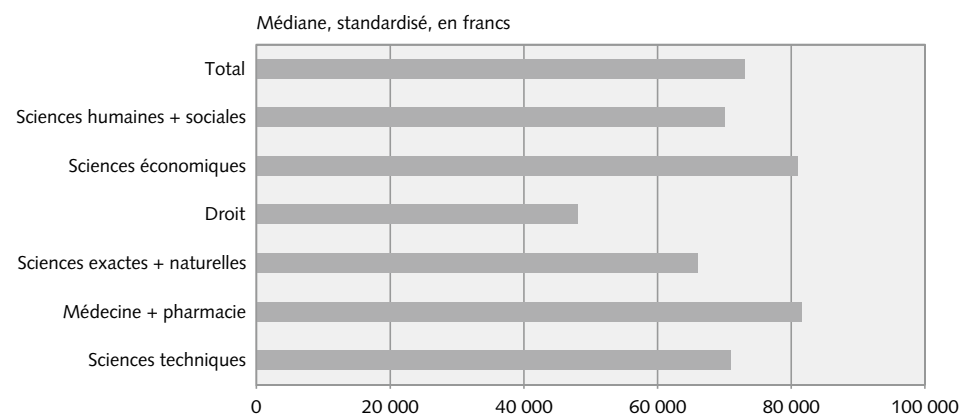
Les variations de revenu les plus importantes s'observent entre les différents groupes de domaines d'études. Les diplômés et diplômées HEU provenant du groupe de domaines de la Médecine et pharmacie (81'600 francs) et des Sciences économiques (81'000 francs) perçoivent un revenu annuel brut médian d'environ 8000 francs supérieur à la médiane totale. Les titulaires d'un diplôme en Droit sont très nettement les moins bien rétribués (48'000 francs), suivis par ceux des Sciences exactes et naturelles (66'000 francs). Ces bas salaires s'expliquent en grande partie par le statut professionnel de ces personnes diplômées. En effet, une part importante des diplômés et diplômées en Droit réalise un stage pour obtenir le brevet d'avocat et un grand nombre de titulaires d'un diplôme en Sciences exactes et naturelles entreprend un doctorat, ce qui les conduit souvent à occuper un poste d'assistant (cf. graphique G10).

Parmi les diplômés et diplômées HES, ceux et celles provenant des domaines qui proposent fréquemment des formations en cours d'emploi ont un revenu supérieur aux autres. En effet, les salaires des personnes diplômées en Psychologie appliquée (106'300 francs), en Travail social (79'400 francs) et en Formation des enseignants (75'300 francs) sont élevés en comparaison avec les autres domaines d'études. Les revenus annuels bruts médians des titulaires d'un diplôme en Technique et IT (78'000 francs) ainsi qu'en Economie et services (80'000 francs) dépassent également le revenu médian total (cf. graphique G11).

Le revenu des diplômés et diplômées fluctue également selon les régions. De manière générale, il se situe au-dessus de la médiane de toutes les personnes diplômées dans la partie alémanique du territoire. Ainsi, Zurich présente les revenus les plus importants (81'900 francs pour les titulaires d'un diplôme HES; 80'000 pour ceux des HEU). Les salaires les plus bas concernent le Tessin et la Région lémanique.

Revenu annuel brut des personnes diplômées HEU selon le groupe de domaines d'études, année de diplôme 2006

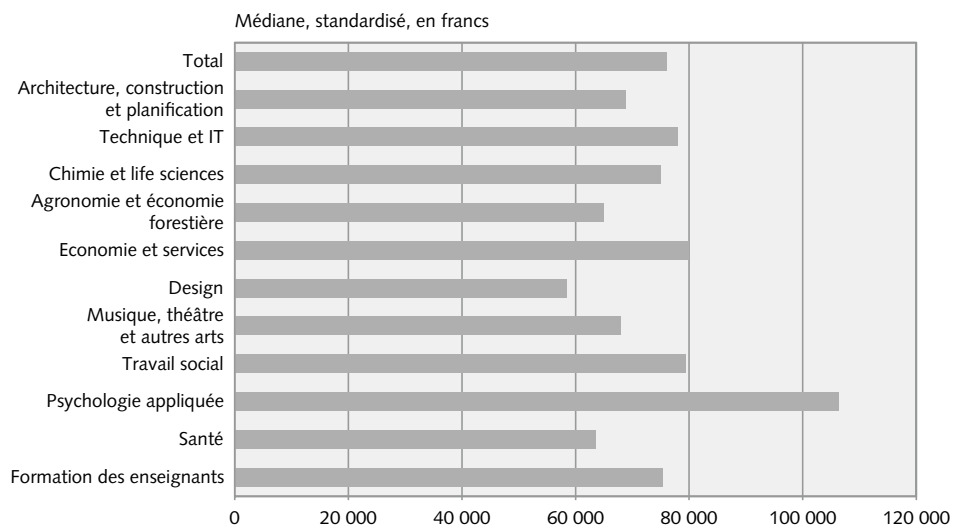
G 10



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Revenu annuel brut des personnes diplômées HES selon le domaine d'études, année de diplôme 2006

G 11



© Office fédéral de la statistique (OFS)

3 Niveau bachelor

En paraphant la déclaration de Bologne en 1999, la Suisse s'est engagée dans un vaste processus de réforme du système de la formation supérieure. Un des principaux objectifs est d'amener les hautes écoles à proposer des systèmes d'études à deux cycles, le premier menant au bachelor, le second au master d'ici 2010. Bien que ce processus ne soit pas encore achevé et que le niveau d'avancement des travaux ne soit pas le même au sein de toutes les hautes écoles, une proportion toujours plus importante de personnes nouvellement diplômées achève ses études dans le cadre de ce système.

Afin de prendre en compte cette nouvelle donnée dans le cadre de l'enquête auprès des personnes diplômées des hautes écoles, un questionnaire spécifique a été développé à l'attention des titulaires d'un bachelor. Cette nouvelle option a permis de porter un regard spécifique sur cette population, de connaître notamment les orientations post-diplôme choisies ainsi que les raisons de ces orientations. Les possibilités d'analyses sont cependant réduites en raison de la petite taille de la population considérée. En outre, ce questionnaire n'a été administré qu'aux personnes titulaires d'un bachelor issues des HEU.³

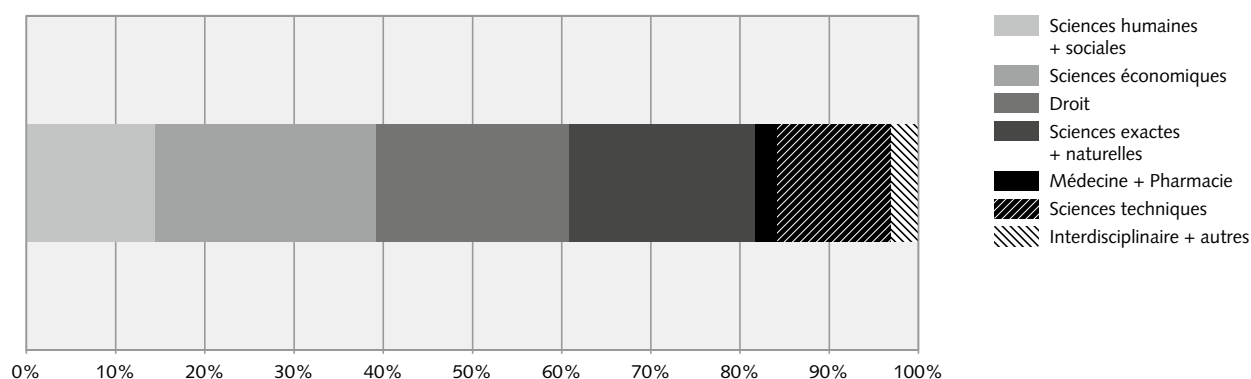
3.1 Quelle population pour quelles orientations?

Selon le Système d'information universitaire suisse (SIUS), en 2006, 26,5% des personnes nouvellement diplômées universitaires ont obtenu un titre de bachelor. Plus de deux tiers d'entre elles sont issues du groupe de domaines d'études des Sciences économiques (24,9%), de Droit (21,6%) ou de Sciences naturelles et exactes (20,9%). Les pourcentages restants sont répartis entre les Sciences humaines et sociales, les Sciences techniques, la Médecine et la pharmacie⁴ et les filières Interdisciplinaires et autres (cf. graphique G12).

D'une manière générale, une très faible proportion des titulaires d'un bachelor HEU diplômés en 2006 interromp leur cursus académique après l'obtention du diplôme. En effet, 91,8% d'entre eux ont poursuivi leurs études et ont entrepris un master tandis que 7,3% ont intégré le marché du travail. Une personne sur cent est sans emploi ou a renoncé à un emploi ou à entreprendre un master au moment de l'enquête.

Titulaires d'un bachelor selon le groupe de domaines d'études, année de diplôme 2006

G 12



Source: OFS/Système d'information universitaire suisse (SIUS)

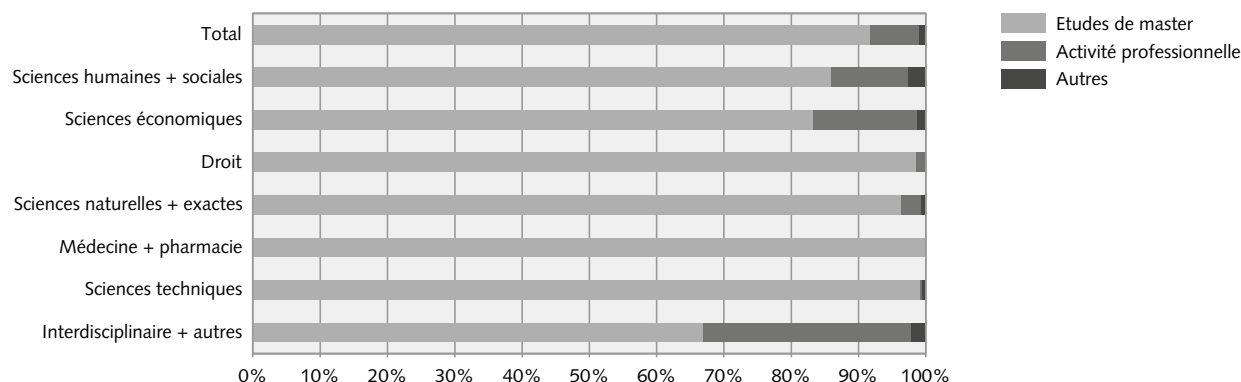
© Office fédéral de la statistique (OFS)

³ En 2006, le titre de bachelor n'était pas encore décerné dans les HES

⁴ Le groupe de domaines d'études «Médecine + pharmacie est uniquement composé de personnes issues des domaines d'études «Pharmacie» et «Médecine et pharmacie pluridisciplinaires et autres»

Orientation post-diplôme des titulaires d'un bachelor HEU selon le groupe de domaines d'études, année de diplôme 2006

G 13



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Ces proportions varient toutefois selon le groupe de domaines d'études considéré. Alors que plus de 95% des titulaires d'un bachelor en Médecine et pharmacie, Droit, Sciences exactes et naturelles et en Sciences techniques ont entrepris un master, ils sont de l'ordre de 85% en Sciences économiques et en Sciences humaines et sociales (cf. graphique G13). Comme attendu, les résultats de l'enquête sont très similaires à ceux présentés dans le «Baromètre de Bologne»⁵.

Même si, quel que soit le groupe de domaines d'études considéré, la proportion des diplômés et diplômées bachelor qui poursuivent leurs études est importante, la question du statut du diplôme de bachelor dans un cursus académique et de l'intérêt qu'il suscite sur le marché de l'emploi se pose néanmoins au regard des différences existantes entre les groupes de domaines d'études. Si dans certaines filières le titre de bachelor permettrait un accès au marché de l'emploi, il serait plutôt, dans d'autres, une étape intermédiaire au sein d'un processus de formation plus long.

3.2 L'emploi

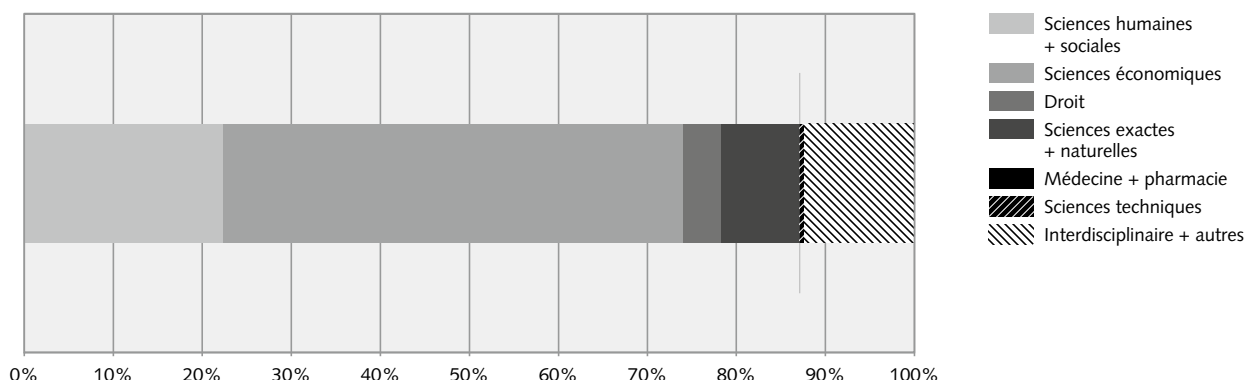
Aborder la question du diplôme de bachelor HEU et de l'emploi revient notamment à chercher à connaître l'attractivité de ce diplôme sur le marché, à s'interroger sur l'intérêt que portent les milieux économiques à ce nouveau niveau de formation. Malheureusement, ici encore, les possibilités d'analyses concernant les titulaires d'un bachelor professionnellement actifs sont passablement limitées en raison de la petite taille de la population considérée. Une autre limite à l'analyse vient de la très forte proportion de personnes provenant du groupe de domaines d'études des Sciences économiques. Afin d'éviter qu'une analyse tenant compte de l'ensemble des bacheliers et bachelières actifs ne soit trop fortement teintée des réponses de ce groupe, ce chapitre limite son propos aux personnes titulaires d'un bachelor HEU issues du groupe de domaines d'études des Sciences économiques.

Parmi les 7,3% de bacheliers et bachelières qui ont intégré le marché du travail, la moitié est issue des Sciences économiques (cf. graphique G14).

⁵ Baromètre de Bologne: Question-réponse, (on-line), OFS (2008).
<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/06/dos/blank/03/02.html>

Titulaires d'un bachelor HEU professionnellement actifs selon le groupe de domaines d'études, année de diplôme 2006

G 14



© Office fédéral de la statistique (OFS)

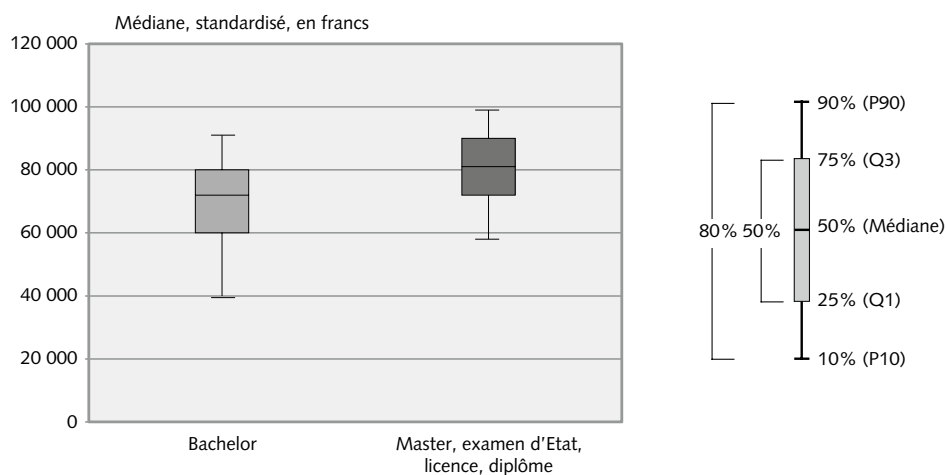
3.2.1 L'accès à un emploi et le revenu

Près des trois quarts des bacheliers et bachelières diplômés en Sciences économiques qui sont actifs occupent un emploi en adéquation avec leur niveau de formation. Dans le groupe de domaines d'études des Sciences économiques, l'accès à un emploi qualifié est cependant moins aisé pour les titulaires d'un bachelor (73,5%) que pour leurs homologues licenciés ou titulaires d'un master, d'un diplôme ou d'un examen d'Etat (81,0%). Le revenu

étant en relation directe avec le niveau de qualification requis pour un emploi, il n'est guère surprenant d'observer que le revenu des personnes nouvellement diplômées diffère également en fonction du niveau de formation. Le revenu annuel brut médian des titulaires d'un bachelor est de 9000 francs inférieur à celui des titulaires d'une licence, d'un master, d'un diplôme ou d'un examen d'Etat HEU (cf. graphique G15).

Revenu annuel brut des personnes diplômées HEU en sciences économiques selon le type de diplôme, année de diplôme 2006

G 15



© Office fédéral de la statistique (OFS)

Médiane, quartiles inférieur et supérieur

Pour obtenir la valeur médiane, celle observée au quartile inférieur ou celle observée au quartile supérieur, il faut au préalable classer les données dans l'ordre croissant.

Pour obtenir la médiane, il faut scinder l'ensemble des occurrences en deux groupes égaux. La valeur médiane est celle qui se situe entre la valeur de la dernière occurrence de la première moitié et la valeur de la première occurrence de la seconde moitié.

Pour obtenir les valeurs du quartile inférieur et du quartile supérieur il faut scinder l'ensemble des occurrences en quatre groupes égaux. La valeur du quartile inférieur est celle observée entre la valeur de la dernière occurrence du 1^{er} quart et la valeur de la première occurrence du 2^e quart. La valeur du quartile supérieur est celle observée entre la valeur de la dernière occurrence du 3^e quart et la valeur de la première occurrence du 4^e quart.

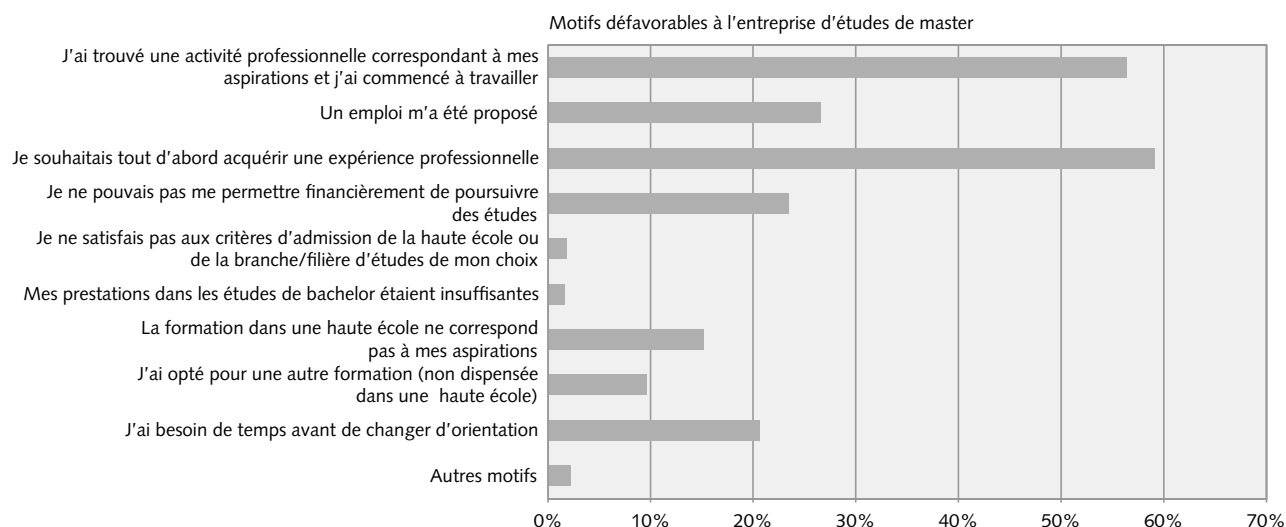
Ici ce n'est pas la moyenne mais la médiane qui a été choisie car cette dernière est moins influencée par les valeurs extrêmes de la distribution des données.

3.2.2 Motifs de renoncement aux études de niveau master

Dans le cadre de l'enquête, il a été demandé aux personnes nouvellement titulaires d'un bachelors quels avaient été les motifs qui les avaient poussées à entreprendre ou non des études de master. Pour les titulaires d'un bachelors en Sciences économiques ayant renoncé à l'option du master, les motifs les plus fréquemment évoqués sont la volonté d'acquérir de l'expérience professionnelle (59,1%) et le fait d'avoir trouvé un emploi correspondant aux attentes personnelles (56,4%). En outre, plus d'un quart des répondants de cette filière a mentionné comme motif de renoncement aux études de master le fait d'avoir reçu une proposition d'emploi (26,6%). Ceci serait un indice de l'attractivité du titre de bachelors en Sciences économiques sur le marché de l'emploi. Près d'une personne sur quatre aurait notamment renoncé à poursuivre ses études pour des raisons économiques. Pour certains, l'obtention du diplôme de bachelors semble avoir été le moment propice pour prendre le temps de se réorienter (20,6%), pour quitter un système de formation ne correspondant pas aux aspirations personnelles (15,2%) ou pour poursuivre la formation en dehors des hautes écoles (9,6%). Finalement, le bas niveau de performance dans le cadre des études de bachelors et les critères d'admission trop élevés des études de master envisagées n'ont été mentionnés que dans des proportions marginales (moins de 2%) (cf. graphique G16).

Titulaires d'un bachelors HEU en Sciences économiques professionnellement actifs, année de diplôme 2006
(réponses multiples possibles)

G 16



© Office fédéral de la statistique (OFS)

3.3 La poursuite des études au niveau master

3.3.1 La transition

D'une manière générale, la période de transition entre l'obtention du titre de bachelor et le début des études de master est courte. Neuf bacheliers et bachelières universitaires sur dix ont commencé les études de master dans la même année que celle de l'obtention du bachelor. Cette période, lorsqu'elle le permet, est principalement consacrée à des jobs occasionnels, à l'acquisition de compétences professionnelles, au voyage ou à la préparation aux études de master. Cela dit, les activités les plus fréquemment mentionnées varient selon les groupes de domaines d'études considérés. Si l'activité la plus fréquemment mentionnée par les titulaires d'un bachelor en Sciences économiques et en Sciences techniques, est l'acquisition d'expérience professionnelle, c'est celle des jobs occasionnels qui a été majoritairement mentionnée par ceux des groupes de domaines d'études de Sciences humaines et sociales, du Droit et des Sciences naturelles et exactes. Alors qu'il ne semble pas y avoir de relation entre la durée de la période de transition et la plupart des activités de transition exercées, une relation inverse entre ladite période et l'acquisition d'expérience professionnelle pourrait toutefois exister. En effet, plus la courte durée de la période de transition a été mentionnée au sein d'un groupe de domaines d'études, moins l'activité d'acquisition de compétences professionnelles ne l'a été (cf. tableau A3 en annexe). Autrement dit, alors que dans un cas de figure les activités de transition s'intègrent dans un laps de temps imparti (job, voyage, séjour linguistique...), dans l'autre la période de transition est aménagée de manière à permettre l'activité envisagée.

3.3.2 Motifs en faveur de l'inscription à des études de niveau master

Quel que soit le groupe de domaines d'études, les trois motifs les plus fréquemment évoqués en faveur de l'entreprise d'études de niveau master sont le fait que le niveau bachelor ne constitue pas un niveau de formation suffisant pour le métier envisagé et qu'il ne représente qu'une étape intermédiaire dans le processus de formation (85,4%), la volonté d'approfondir les connaissances spécialisées (67,5%) et la volonté de poursuivre le développement personnel (45,2%). Les autres motifs ont été mentionnés par moins de 20% des titulaires d'un bachelor qui se sont engagés dans des études de niveau master.

Dans le groupe de domaines d'études des Sciences économiques, le titre de bachelor est moins fréquemment considéré comme une «étape intermédiaire» qui ne suffit pas pour le métier envisagé. En effet, alors que dans les autres groupes de domaines d'études, ce motif à été mentionné dans des proportions allant de 85 à 100%, elle s'élève à 62,3% dans celui des Sciences économiques. A l'inverse, les motifs de développement personnel et d'approfondissement des connaissances spécialisées ont été plus fréquemment mentionnés dans ce groupe.

En outre, une proportion importante (44,5%) des personnes issues des disciplines transversales et des autres disciplines (titulaires d'un bachelor en sport) a notamment commencé des études de niveau master suite à une recherche d'emploi infructueuse. Cette proportion est deux fois plus élevée que dans les autres groupes de domaines d'études (cf. tableau A4 en annexe).

TA 1 Taux d'entrée dans la vie professionnelle selon le type de haute école, le groupe de domaines d'études et le nombre de mois après l'examen, année de diplôme 2006

en %, cumulé

| HEU | Poursuite de l'activité exercée durant les études | 0 | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 |
|--|---|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Total | 9,5 | 36,5 | 47,5 | 55,7 | 61,0 | 64,3 | 66,8 | 68,5 | 69,8 | 70,7 | 71,2 | 71,5 | 71,7 | 71,9 |
| Sciences humaines + sociales | 10,7 | 31,5 | 40,6 | 45,7 | 48,9 | 50,6 | 51,9 | 53,2 | 54,1 | 54,8 | 55,2 | 55,2 | 55,5 | 55,7 |
| Sciences économiques | 9,1 | 40,6 | 48,6 | 56,5 | 59,8 | 64,4 | 67,5 | 69,4 | 70,7 | 71,3 | 71,6 | 71,9 | 72,3 | 72,3 |
| Droit | 7,0 | 35,1 | 47,6 | 59,2 | 68,7 | 72,5 | 77,0 | 78,7 | 80,4 | 81,3 | 81,8 | 82,2 | 82,2 | 82,4 |
| Sciences exactes + naturelles | 4,6 | 33,5 | 48,0 | 57,9 | 64,4 | 67,7 | 70,8 | 72,4 | 74,2 | 75,1 | 75,9 | 76,1 | 76,7 | 76,9 |
| Médecine + pharmacie | 18,1 | 48,6 | 62,4 | 74,0 | 79,2 | 83,5 | 85,5 | 87,7 | 88,9 | 90,6 | 91,6 | 91,9 | 92,1 | 92,4 |
| Sciences techniques | 3,3 | 37,7 | 49,0 | 58,1 | 66,1 | 71,4 | 75,3 | 76,8 | 78,6 | 79,9 | 80,1 | 80,7 | 80,8 | 81,1 |
| Interdisciplinaire + autres | 24,9 | 51,1 | 58,4 | 58,4 | 60,4 | 60,4 | 65,0 | 65,0 | 65,0 | 65,0 | 65,0 | 65,0 | 65,0 | 65,0 |
| HES | | | | | | | | | | | | | | |
| Total | 13,3 | 36,8 | 50,4 | 57,0 | 60,5 | 62,1 | 63,2 | 63,9 | 64,4 | 64,8 | 65,1 | 65,5 | 65,8 | 65,8 |
| Architecture, construction et planificat | 11,4 | 46,1 | 59,6 | 69,7 | 73,8 | 76,0 | 76,3 | 76,3 | 77,4 | 77,4 | 77,4 | 77,9 | 77,9 | 77,9 |
| Technique et IT | 11,2 | 39,8 | 55,1 | 61,6 | 65,1 | 68,1 | 70,1 | 71,0 | 71,9 | 72,7 | 73,3 | 73,9 | 74,3 | 74,4 |
| Chimie et life sciences | 3,5 | 35,0 | 44,9 | 49,2 | 52,5 | 56,6 | 58,3 | 59,4 | 60,0 | 60,0 | 60,6 | 61,2 | 61,2 | 61,2 |
| (Agronomie et économie forestière) | 0,0 | 27,9 | 27,9 | 27,9 | 30,7 | 30,7 | 30,7 | 30,7 | 30,7 | 33,5 | 33,5 | 39,2 | 41,8 | 41,8 |
| Economie et services | 11,5 | 37,3 | 44,8 | 48,1 | 50,5 | 51,7 | 52,7 | 53,4 | 53,8 | 54,3 | 54,4 | 54,9 | 55,2 | 55,3 |
| Design | 3,8 | 15,2 | 24,0 | 28,2 | 31,4 | 31,8 | 33,0 | 33,4 | 34,3 | 36,0 | 36,0 | 36,0 | 36,4 | 36,4 |
| Sport | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- |
| Musique, arts de la scène et autres arts | 23,5 | 29,0 | 37,5 | 41,8 | 45,3 | 46,5 | 46,8 | 47,7 | 47,7 | 47,7 | 48,0 | 48,3 | 48,7 | 48,7 |
| (Linguistique appliquée) | 0,0 | 49,2 | 52,7 | 52,7 | 52,7 | 52,7 | 52,7 | 59,7 | 59,7 | 59,7 | 59,7 | 59,7 | 59,7 | 59,7 |
| Travail social | 21,0 | 48,4 | 55,3 | 58,4 | 61,1 | 62,7 | 63,6 | 63,9 | 64,6 | 65,2 | 65,4 | 65,4 | 65,7 | 65,7 |
| (Psychologie appliquée) | 9,1 | 18,1 | 27,2 | 42,4 | 54,5 | 54,5 | 60,6 | 60,6 | 66,8 | 66,8 | 66,8 | 66,8 | 66,8 | 66,8 |
| Santé | 3,0 | 25,2 | 41,4 | 50,5 | 51,1 | 51,1 | 51,1 | 51,1 | 51,1 | 51,1 | 51,1 | 51,1 | 51,1 | 51,1 |
| Formation des enseignants | 16,8 | 37,8 | 61,6 | 73,5 | 78,6 | 79,9 | 80,6 | 81,4 | 81,6 | 81,7 | 81,8 | 82,0 | 82,2 | 82,2 |

-- = moins de 25 observations, ne permet pas d'interprétation statistique

() = entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

**TA2 Taux de sans emploi un an après la fin des études,
selon le sexe, le type de haute école et le groupe
de domaines d'études, année de diplôme 2006**

| HEU | Total | Hommes | Femmes |
|---|-------|--------|--------|
| Sciences humaines + sociales | 7,9 | 8,5 | 7,6 |
| Sciences économiques | 4,4 | 3,7 | 6,0 |
| Droit | 3,2 | 3,2 | 3,1 |
| Sciences exactes + naturelles | 3,7 | 3,0 | 4,8 |
| Médecine + pharmacie | 0,7 | 0,0 | 1,2 |
| Sciences techniques | 3,6 | 3,3 | 4,4 |
| Interdisciplinaire + autres | 1,8 | (3,5) | (0,0) |
| HES | | | |
| Architecture, construction et planification | 0,8 | 0,7 | 1,3 |
| Technique et IT | 3,2 | 3,1 | 6,8 |
| Chimie et life sciences | 10,3 | 9,2 | 12,6 |
| Agriculture et sylviculture | (7,3) | (5,2) | (12,4) |
| Economie et prestation de services | 3,0 | 2,9 | 3,2 |
| Design | 10,0 | 6,7 | 12,4 |
| Sport | -- | -- | -- |
| Musique, arts de la scène et autres arts | 4,0 | 4,1 | 3,9 |
| Linguistique appliquée | (3,2) | (0,0) | (3,6) |
| Travail social | 3,0 | 0,8 | 3,9 |
| Psychologie appliquée | (5,5) | (0,0) | (7,1) |
| Santé | 0,5 | 0,0 | 0,6 |
| Formation des enseignants | 1,7 | 2,5 | 1,5 |

-- = moins de 25 observations, ne permet pas d'interprétation statistique
 () = entre 25 et 49 observations, résultats dont la fiabilité statistique n'est pas assurée

TA3 Activités exercées entre la fin des études de niveau bachelor HEU et le début des études de niveau master, année de diplôme 2006 (réponses multiples possibles)

| | Sciences humaines + sociales | Sciences économiques | Droit | Sciences naturelles + exactes | Médecine + pharmacie | Sciences techniques | Interdisciplinaire + autres |
|--|------------------------------|----------------------|-------|-------------------------------|----------------------|---------------------|-----------------------------|
| J'ai eu des jobs occasionnels | 39,8 | 32,0 | 42,4 | 37,8 | 23,4 | 27,9 | 27,4 |
| J'ai fait du bénévolat | 6,2 | 3,3 | 1,7 | 5,0 | 1,1 | 2,6 | 1,7 |
| J'ai voyagé | 25,0 | 22,3 | 18,0 | 23,8 | 11,9 | 29,1 | 10,0 |
| J'ai effectué un séjour linguistique | 12,4 | 14,7 | 7,3 | 7,6 | 2,5 | 9,1 | 1,7 |
| J'ai attendu qu'une place d'études soit disponible pour moi | 2,0 | 0,5 | 0,0 | 0,2 | 0,0 | 0,9 | 0,0 |
| J'ai fait mon service militaire ou service civil | 1,7 | 4,1 | 3,4 | 5,0 | 0,0 | 4,8 | 1,7 |
| J'ai acquis une expérience professionnelle | 38,1 | 49,5 | 22,9 | 20,2 | 16,0 | 43,7 | 27,8 |
| Je me suis préparé/e à l'examen d'entrée | 2,2 | 2,2 | 1,1 | 2,8 | 1,1 | 1,7 | 0,0 |
| Je me suis familiarisé/e avec le (nouveau) domaine d'études choisi pour le master | 13,4 | 11,9 | 12,0 | 16,9 | 8,5 | 7,9 | 11,3 |
| Il n'y a pas eu de longue période de transition entre l'obtention du bachelor et le début des études de master | 24,5 | 17,8 | 28,4 | 29,1 | 54,4 | 18,5 | 50,2 |

TA4 Titulaires d'un bachelor HEU ayant entrepris des études de niveau master, année de diplôme 2006
 Motifs en faveur de l'entreprise d'études de niveau master (réponses multiples possibles)

| | Sciences humaines + sociales | Sciences économiques | Droit | Sciences naturelles + exactes | Médecine + pharmacie | Sciences techniques | Interdisciplinaire + autres |
|--|------------------------------|----------------------|-------|-------------------------------|----------------------|---------------------|-----------------------------|
| J'ai eu des difficultés à trouver un travail en n'ayant qu'un diplôme de bachelor | 17,2 | 9,8 | 17,8 | 13,3 | 13,3 | 5,7 | 44,5 |
| Le diplôme de bachelor ne représente pas un diplôme de qualification professionnelle pour le métier que je souhaite exercer, mais uniquement une «étape intermédiaire» | 84,9 | 61,4 | 97,1 | 88,4 | 100,0 | 95,3 | 91,6 |
| J'ai voulu profiter de la possibilité de changer de filière d'études | 14,4 | 5,0 | 1,7 | 6,7 | 1,5 | 4,3 | 5,7 |
| J'avais besoin de temps pour choisir une orientation professionnelle | 16,2 | 19,7 | 5,4 | 10,2 | 0,0 | 4,0 | 21,6 |
| Je voulais approfondir mes connaissances spécialisées | 69,8 | 88,9 | 58,4 | 69,5 | 21,5 | 54,9 | 59,7 |
| Je voulais préparer une carrière académique | 20,1 | 10,1 | 11,4 | 28,1 | 10,5 | 11,3 | 23,2 |
| Je voulais poursuivre mon développement personnel | 50,4 | 67,7 | 31,8 | 45,7 | 13,6 | 33,1 | 46,3 |
| Tous mes camarades de volée poursuivent leurs études | 6,3 | 7,7 | 12,4 | 13,9 | 1,1 | 16,8 | 12,0 |
| Mes professeurs, chargés de cours ou assistants me l'ont recommandé | 15,3 | 8,6 | 16,0 | 16,9 | 0,0 | 14,4 | 5,6 |
| Mes parents ou des connaissances me l'ont recommandé | 14,4 | 21,9 | 12,0 | 15,6 | 0,0 | 10,9 | 12,0 |
| Mes collègues de travail ou supérieurs me l'ont recommandé | 9,5 | 11,3 | 6,9 | 7,9 | 1,1 | 6,5 | 4,3 |

